



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/958
S/17660
29 novembre 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarantième session

Points 12, 72, 73, 101, 102, 103, 104,
107, 131, 132, 137 et 144 de l'ordre
du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR

LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

APPLICATION DES DISPOSITIONS DE SECURITE COLLECTIVE

DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES POUR LE MAINTIEN DE
LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES D'INTOLERANCE
RELIGIEUSE

DROITS DE L'HOMME ET PROGRES DE LA SCIENCE ET
DE LA TECHNIQUE

QUESTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX DROITS
DE L'ENFANT

PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE

CADRE DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES POUR
MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS
DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE
CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET L'INSTRUCTION
DE MERCENAIRES

TORTURE ET AUTRES PEINES OU TRAITEMENTS CRUELS,
INHUMAINS OU DEGRADANTS

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 29 novembre 1985, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Afghanistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la Déclaration du Conseil
révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan datée du
19 novembre 1985.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale au titre des points 12, 72, 73, 101, 102, 103, 104, 107, 131, 132, 137 et 144 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Afghanistan,

(Signé) M. Farid ZARIF

ANNEXE

Déclaration du Conseil révolutionnaire de la République démocratique
d'Afghanistan en date du 19 novembre 1985

Les thèses fondamentales de Babrak Karmal, secrétaire général du Comité central du parti démocratique populaire afghan et président du Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, touchant le caractère national et démocratique de la révolution d'avril 1978 et les tâches urgentes dans les conditions actuelles ont été adoptées à l'unanimité à la session plénière extraordinaire que le Conseil révolutionnaire a tenue le 9 novembre 1985 avec la participation du groupe des dirigeants et des cadres du parti, de l'Etat, des forces armées, du Conseil central du Front patriotique national et des organisations sociales de la République démocratique d'Afghanistan.

Le discours de Babrak Karmal a été reçu avec enthousiasme : les grandes masses de travailleurs, tous les groupes sociaux et toutes les couches sociales, les travailleurs, les paysans, les intellectuels et les étudiants, les artisans, les ecclésiastiques, les patriotes, les détenteurs de capitaux nationaux, commerciaux et industriels, d'autres secteurs nationaux et démocratiques, tous les peuples, les tribus et les nationalités du pays ainsi que le personnel militaire ont tous montré leur volonté patriotique, au cours de leurs réunions et sessions, dans leurs quotidiens, leurs journaux, à la radio et à la télévision et dans leurs nombreuses lettres, de participer activement à l'application de ces thèses.

Le Conseil révolutionnaire, organe suprême de la souveraineté nationale de la République démocratique d'Afghanistan, a officiellement confirmé et déclaré son appui sans réserve aux thèses de Babrak Karmal et il juge souhaitable de publier la présente déclaration, adressée au peuple afghan et au monde.

Le soulèvement armé du peuple afghan, auquel ont participé les officiers et les soldats patriotes, a triomphé sous la direction du parti démocratique populaire afghan le 7 Saur 1357 (27 avril 1978). C'est ainsi que le processus de la révolution démocratique nationale antiféodale et anti-impérialiste a été mis en route et que de nouveaux horizons nationaux et historiques se sont ouverts à notre peuple. La raison d'être de la révolution d'avril était de garantir les intérêts nationaux et les intérêts des grandes masses populaires, de matérialiser les buts et les aspirations pour lesquels les patriotes et les forces nationales éprises de liberté, véritablement progressistes et démocratiques, avaient lutté de façon désintéressée pendant de nombreuses années.

Le peuple travailleur et noble d'Afghanistan, tous les patriotes, toutes les nationalités, tous les groupes ethniques et toutes les tribus du pays, les jeunes travailleurs et les grandes masses paysannes ont constitué tous ensemble la base politique de la nouvelle société et ont garanti les intérêts d'autres secteurs patriotiques de la population.

La révolution a eu raison de toutes les formes d'oppression nationale et sociale et du système bureaucratique féodal et usuraire qui a été, des siècles durant, à l'origine de l'appauvrissement, de la misère et de l'esclavage de notre peuple.

Les traditions et les coutumes culturelles et religieuses ont créé le nouveau type d'Etat de la République démocratique d'Afghanistan, dont il importe grandement, aujourd'hui, de rappeler une fois de plus les tâches fondamentales, à savoir :

- Défendre l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de notre patrie;
- Consolider davantage les résultats de la révolution d'avril et en réaliser les objectifs et les aspirations;
- Assurer une large participation des travailleurs et de toutes les forces progressistes aux transformations démocratiques nationales antiféodales et anti-impérialistes et faire de l'Afghanistan un Etat développé et florissant.

Au cours des sept années et des quelques mois qui se sont écoulés depuis la victoire de la révolution, notre pays a obtenu des résultats spectaculaires. Des transformations socio-économiques, notamment des réformes foncières et des réformes dans le domaine de la distribution de l'eau, sont en cours actuellement dans la République démocratique d'Afghanistan.

L'économie nationale et la culture du peuple afghan sont florissantes et le processus de démocratisation de la vie socio-politique est en marche.

La révolution a déclaré l'égalité de toutes les tribus, de toutes les nationalités et de tous les groupes ethniques du pays, ainsi que l'égalité des droits de toutes les nationalités, de tous les groupes ethniques et de toutes les tribus du pays sans aucune discrimination et abstraction faite de la situation sociale, de la nationalité, du sexe et de l'appartenance religieuse (sunnite, chiite ou autre), autant de principes qui se traduisent dans les faits.

Sur la base des principaux objectifs du parti démocratique populaire afghan et compte tenu de l'état réel des relations nationales, culturelles et traditionnelles du peuple afghan, les moyens de créer de nouvelles organisations civiles à l'échelle nationale seront définis et précisés en vue de consolider notre Etat uni, le nouvel Etat afghan indépendant et révolutionnaire.

La République démocratique d'Afghanistan respecte, pratique et appuie scrupuleusement la religion sacrée de l'Islam. La position internationale de notre pays est en train d'être renforcée, son rôle dans le Mouvement des pays non alignés est devenu de plus en plus actif et ses relations avec les pays progressistes n'ont cessé de gagner en ampleur.

Tous ces changements s'effectuent pendant que l'impérialisme international et ses laquais ont recours à l'ingérence armée dans les affaires intérieures de la République démocratique d'Afghanistan, ce qui oblige le gouvernement de cette dernière à combattre de plus en plus énergiquement les forces contre-révolutionnaires intérieures et tributaires de l'étranger.

La convocation de la Loya Jirgah (Grande Assemblée) et de la Haute Jirgah tribale (Conseil), ainsi que la mise en oeuvre, couronnée de succès, du processus électoral des organes locaux de l'administration et du pouvoir centraux montrent l'appui enthousiaste du peuple, qui fait siens la politique étrangère et intérieure du parti et de l'Etat comme le processus de transformations révolutionnaires en Afghanistan.

Mais les ennemis de la révolution afghane organisent les complots et les conspirations les plus sinistres pour empêcher le pays de réaliser des transformations sociales révolutionnaires, démocratiques et progressistes et d'instaurer une nouvelle société démocratique. Ils s'efforcent de lancer des accusations fabriquées et inventées de toutes pièces contre notre révolution et de lui imputer un amoralisme que dément entièrement la noblesse de ses buts et de son oeuvre.

L'impérialisme refuse de reconnaître la réalité de notre révolution et tente vainement, en méconnaissant la volonté du peuple afghan libre, d'une part de le priver du droit de choisir sa voie de développement et de progrès social et, d'autre part, de l'intimider et de porter atteinte à sa sécurité.

Le Conseil révolutionnaire souligne que la voie du progrès choisie par la révolution afghane n'a pas été facile : c'est un long processus composé d'étapes. La complexité du processus de démocratisation de la vie sociopolitique et la nécessité de réaliser des transformations socio-économiques importantes en Afghanistan sont dues non seulement à l'arriération, à des problèmes anciens et aux difficultés liées à la lutte contre les contre-révolutionnaires de l'intérieur et de l'étranger, mais encore à de graves erreurs et déviations qui ont tragiquement aggravé cet état de fait. Les menées criminelles de Hafizullah Amin et de sa bande ont infligé de lourdes et graves pertes à la révolution nationale démocratique afghane.

L'expérience démontre que la seule voie patriotique et humaine permettant d'arracher notre peuple à son arriération séculaire passe par la réalisation des principes de liberté, de démocratie et de progrès social.

Mais cette tâche n'a jamais été et ne sera jamais facile. Il faut reconnaître que dans les circonstances actuelles, la révolution nationale démocratique afghane ne pourra croître et se développer qu'au cours d'un long processus historique. La première et principale raison en est que les régimes précédents ont légué au nouveau régime démocratique afghan une économie arriérée, l'analphabétisme, l'obscurantisme, la pauvreté, la faim, le chômage, l'insalubrité, l'arriération sociale de la grande majorité de la population, des relations sociales féodales et pré-féodales arriérées dignes du Moyen Age, la dispersion des forces démocratiques et la discorde nationale.

C'est pourquoi le progrès moral et matériel de l'Afghanistan nécessite un travail obstiné et patient.

Grâce aux efforts héroïques des travailleurs afghans, la révolution démocratique nationale continue son programme. La révolution répond pleinement aux désirs de la majorité écrasante de notre peuple. C'est pourquoi tous les

patriotes qui ont à coeur de réaliser les nobles aspirations de la révolution ont le droit et le devoir de participer à l'édification d'une société nouvelle et démocratique en Afghanistan.

Le processus de la révolution nationale démocratique de notre pays ne saurait en aucun cas tolérer l'apparition de déviations extrémistes gauchistes subjectivistes, dogmatiques et volontaristes - ou dues au refus de reconnaître les réalités limpides de notre société - fondées sur l'aventurisme et l'indiscipline puérile qui conduit à nier le caractère national démocratique de la révolution nationale démocratique afghane.

Nous nous efforçons avant tout de préparer dans l'ensemble du pays les conditions d'un règlement des questions nationales dans une atmosphère de liberté, de démocratie, de confiance, de coopération, de coordination, d'égalité, de fraternité collective et de paix, sur la base de l'intérêt national et dans un esprit de concorde nationale excluant le recours aux armes.

Le Conseil révolutionnaire considère que la souveraineté de l'Etat de la République démocratique d'Afghanistan est enracinée dans la révolution nationale et démocratique. L'Etat souverain reconnaît et garantit le droit que tous les patriotes authentiques, les représentants de toutes les couches et groupes sociaux afghans, notamment les ouvriers, les paysans, les propriétaires fonciers moyens, les artisans, les intellectuels, les militaires - du simple soldat au général - les entrepreneurs privés, les détenteurs de capitaux commerciaux et industriels nationaux, les ecclésiastiques et les notabilités de toutes nationalités, de toutes tribus et de tous les groupes ethniques - c'est-à-dire les représentants du peuple afghan tout entier - ont de participer largement à l'administration de tous les organes de l'Etat et à la conduite de ses affaires ainsi qu'aux activités politiques, socio-économiques et culturelles.

L'Etat révolutionnaire maintient dans certaines localités les Jirgahs ou Conseils des anciens, qui constituent une forme d'autogestion traditionnelle. N'étaient les ingérences réactionnaires et impérialistes étrangères et les attaques que subit notre peuple, des élections auraient été organisées depuis longtemps pour élire les rouages du gouvernement. L'organisation d'élections demeure, aujourd'hui comme hier, une tâche urgente.

Il est donc évident que des mesures fondamentales seront prises pour élargir les bases sociales sur lesquelles édifier une société nouvelle et juste, tous les éléments des diverses couches sociales étant appelés à participer au fonctionnement de tous les organes de l'Etat et de l'administration. C'est pourquoi le Comité central du parti populaire démocratique afghan, le Conseil révolutionnaire et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan estiment nécessaire de proposer un nouveau plan d'action visant à élargir les bases sociales de la souveraineté populaire.

Ce nouveau plan d'action prévoit notamment :

- La préparation d'une coopération à l'échelle nationale sur la base de l'intérêt de tout le peuple et du pays.

- L'élargissement de la composition des organes dirigeants de l'Etat, à savoir le Conseil révolutionnaire et le Conseil des ministres de la République démocratique d'Afghanistan, grâce à l'inclusion dans ces organes de représentants prestigieux du peuple capables d'exprimer les intérêts des diverses couches et des différents groupes composant notre société.
- L'encouragement des discussions, des contacts et de l'entente avec les éléments qui sont inconsciemment hostiles envers la révolution et avec les éléments qui se repentent de leurs actes antinationaux et contre-révolutionnaires.
- L'instauration d'une tolérance authentique dans l'intérêt de la concorde nationale; la pratique d'une conciliation authentique et souple, compatible avec l'intérêt national et la paix et la sécurité nationales.

En conséquence, nous invitons tous les Afghans et tous les véritables partisans de l'Afghanistan libre et indépendant à participer activement à la révolution et au redressement national historiques, ainsi qu'à la prospérité des futures générations afghanes.

La patrie ouvre ses portes de grand coeur et offre, sans aucune discrimination, une pleine sécurité à tous les citoyens afghans vivant à l'étranger, afin d'assurer la marche en avant du nouvel Afghanistan indépendant et démocratique, où s'épanouisse la dignité humaine.

En outre, le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan veillera constamment à ce qu'un nombre toujours croissant de travailleurs participe à l'édification d'une société nouvelle et à la direction des affaires de l'Etat afin d'améliorer le sort matériel et les conditions de travail et d'existence des travailleurs de toute catégorie et de mener une politique du logement.

Il est indispensable de trouver, dans l'intérêt des travailleurs de l'agriculture, une solution juste au problème des terres et de l'eau en République démocratique d'Afghanistan, compte tenu des particularismes, des droits légaux et légitimes d'autres éléments de la paysannerie et de la moyenne propriété foncière non productive, des maraîchers et des propriétaires de vergers, en prenant en compte le droit à la propriété privée des terres et du bétail, d'encourager l'ensemble de la paysannerie à participer activement aux réformes agraires en cours, de fournir une assistance multiforme aux paysans en mettant à leur disposition des crédits, des semences, des engrais chimiques et des produits de base essentiels et en les aidant à vendre leurs produits et à constituer des coopératives agricoles fondées sur la participation volontaire, et d'élever le niveau culturel des masses agricoles du pays compte tenu des conditions et des caractéristiques locales.

L'Etat s'engage à fournir des fonds publics pour accroître le volume de la production agricole, mettre en valeur les terres vierges et créer des fermes d'Etat, à améliorer le ravitaillement de la population et les livraisons de matières premières aux industries et à développer l'agriculture et l'irrigation.

Le Conseil révolutionnaire tient à souligner que l'appui aux efforts que fait le secteur privé pour accroître la production agricole, de même que le droit de créer de grandes entreprises agricoles mécanisées privées sur des terres vierges ou mal exploitées, sont des principes politiques de la Révolution nationale et démocratique. C'est à l'ensemble de la population qu'il incombe de préserver et de protéger les ressources en eau et les réseaux d'irrigation.

La politique de notre Etat révolutionnaire, national et démocratique, n'a jamais été dirigée à l'encontre des intérêts du secteur privé national, qui joue un rôle important dans la vie économique du pays.

Au contraire, notre objectif est d'assurer la confiance et une coopération sincère entre l'Etat et les entrepreneurs du secteur privé national. L'Etat a la volonté d'élargir les bases économiques et juridiques d'une collaboration mutuellement profitable avec les entrepreneurs du pays, qu'il s'agisse du secteur mixte ou du secteur privé, et d'aider les entrepreneurs des secteurs privé et mixte à se protéger contre la concurrence du capital étranger. L'Etat veillera à ce que les entreprises nationales puissent être représentées dans les organes publics et au sein du Front national patriotique et puissent y défendre leurs intérêts.

Les droits et les pouvoirs du Conseil économique consultatif et le rôle des chambres de commerce et d'industrie seront élargis et renforcés.

Nous nous efforcerons d'assurer l'augmentation continue du volume de la production industrielle grâce à un développement rapide des secteurs public et mixte, en encourageant la création de coopératives et l'assistance aux entrepreneurs, aux artisans et aux petits ateliers du secteur privé. Quant à la création de petites industries et d'industries alimentaires, les détenteurs nationaux de capitaux privés seront autorisés et encouragés à créer de petites et moyennes entreprises qui soient rentables à bref délai. En matière de politique financière, d'impôts, de crédit, de douanes et de contrôle des prix, il sera également tenu compte des intérêts du secteur privé dans les domaines de l'industrie, des transports, du commerce et des services.

Le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan a pleinement conscience de la très grande contribution que la science et la culture, les enseignants, les conférenciers, les médecins, les ingénieurs, les architectes, les experts de différentes spécialités et le personnel de l'Etat peuvent apporter à la cause de la Révolution.

L'Etat continue d'associer les intellectuels à l'évolution culturelle et au progrès économique et social du pays et contribuera à stimuler encore l'action novatrice de leurs syndicats. Nul n'entend empêcher la mise sur pied d'autres organisations qui expriment les intérêts des intellectuels.

La croisade et la lutte nationales contre l'analphabétisme, notamment parmi les jeunes, seront intensifiées. La nouvelle société a pour devise "le meilleur doit être mis au service des enfants". La nouvelle génération du pays disposera de tout ce qu'il lui faudra pour assurer son éducation et son développement physique et culturel et pour être une génération de patriotes fervents.

On s'intéressera toujours davantage à la protection des écoles, des hôpitaux, des jardins d'enfants, des crèches, des mosquées, écoles coraniques et autres lieux du culte et à la construction de nouveaux établissements. On offrira davantage de soins et d'attention aux familles des martyrs. Le Conseil révolutionnaire publiera un décret spécial à cet égard.

Le Conseil révolutionnaire veille à ce que toutes les nationalités et tribus fraternelles vivant dans notre patrie unie, le nouvel Afghanistan démocratique, connaissent non seulement l'égalité sur le plan juridique, l'amitié et la fraternité, mais aussi l'égalité concrète sur le plan économique et dans le développement de leurs cultures traditionnelles, y compris l'enseignement de leur propre langue.

A cette fin, il faudra garantir aux zones défavorisées sur le plan social, habitées par les minorités et tribus nationales, plus de développement et de progrès et assurer à ces tribus et nationalités une juste représentation dans les organes politiques et sociaux aux échelons central et local et au sein du Front national patriotique. Nous déclarons que la politique de confiance, de paix et de coopération se poursuivra à l'égard des tribus. Le Conseil révolutionnaire est confiant que dans la conjoncture difficile du moment les tribus prendront une part toujours plus grande aux affaires de l'Etat et principalement à la défense de la patrie contre les agressions des forces impérialistes réactionnaires et de leurs stipendiés.

L'Etat de la République démocratique d'Afghanistan tient en haute estime la tradition des jirgahs (assemblées), organes d'administration autonome et libre des tribus. Il est convaincu que les jirgahs coopéreront activement avec les organes publics et les organisations sociales à l'échelon local.

La République démocratique d'Afghanistan, respectueuse des aspects traditionnels de la vie tribale, mettra tout en oeuvre pour fournir aux tribus frontalières Pashtû et Baluchî l'assistance fraternelle dont elles ont besoin sur les plans économique, commercial, social et culturel.

Le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan s'efforce sans relâche de consolider le Front patriotique national et d'en relever les droits et pouvoirs démocratiques de sorte que tous ceux qui souhaitent sincèrement prendre part à l'édification d'un nouvel Afghanistan et respectent les lois, les traditions et les coutumes de notre peuple seront appelés à oeuvrer et à lutter pour sa cause. De même, l'action des organisations sociales de masse, telles que les syndicats, les organisations démocratiques afghanes de femmes et de jeunes et les syndicats d'intellectuels, sera élargie et renforcée.

Rien ne s'opposera à la création d'organisations et d'autres groupes socio-politiques, dès lors qu'ils ne vont pas à l'encontre des objectifs de la révolution d'Avril, qu'ils sont prêts à collaborer avec le Front patriotique national et les organes du pouvoir populaire et à aider à coordonner les besoins et les intérêts des diverses couches et classes de la société, conformément à l'objectif général de l'Etat, et enfin qu'ils ne luttent pas contre l'Etat national et démocratique. Nous les considérerons alors comme nos alliés.

Le Conseil révolutionnaire réaffirme que le respect et le soutien de la religion sacrée de l'Islam et une liberté totale du culte sont garantis par les principes fondamentaux de la République démocratique d'Afghanistan; dans la pratique, l'Etat révolutionnaire aide les intellectuels et le clergé islamiques dans l'exercice de leurs activités patriotiques.

L'Etat prend un soin particulier des mosquées et des établissements religieux ainsi que de la situation pécuniaire des membres du clergé et de l'éducation des jeunes membres du clergé; il veille à la convocation de conférences islamiques dans le pays. Nul n'est autorisé à profaner l'Islam dans l'intérêt des ennemis de l'Afghanistan, des colonialistes, des impérialistes et des mercenaires, contre les intérêts du peuple musulman d'Afghanistan, peuple travailleur, noble et libre.

Le Conseil révolutionnaire rappelle que l'Afghanistan révolutionnaire n'a pas que des amis. Ses ennemis, l'impérialisme international et la réaction régionale, lui ont imposé une guerre non déclarée accompagnée d'une campagne intense de mensonges et de calomnies.

Pour défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance nationale contre les ingérences étrangères, la République démocratique d'Afghanistan a dû demander l'aide de l'Union soviétique - son ami traditionnel et sincère - qui a répondu immédiatement à son appel, conformément aux lois et normes internationales et à la Charte des Nations Unies. Nous soulignons à nouveau que dès que l'intervention armée étrangère dans les affaires de notre pays aura cessé et que nous pourrons être sûrs qu'elle ne se reproduira pas, les contingents militaires soviétiques, dont l'effectif est limité, se retireront d'Afghanistan. A l'heure actuelle, le Conseil révolutionnaire de la République démocratique d'Afghanistan, le Comité central du parti démocratique populaire d'Afghanistan et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan s'efforcent de mettre en place dans le pays un système de défense intégré comprenant les forces armées, les Tsarandoi (gendarmerie), des services de renseignements généraux, des groupes de défense de la Révolution, des milices, des soldats de la Révolution, des groupes d'autodéfense et diverses unités tribales et autres.

Tout patriote afghan a le devoir de travailler à la défense du pays et de le rendre plus apte au combat, de sorte que les forces armées puissent s'acquitter elles-mêmes de leur mission sacrée envers le peuple et la patrie : protéger l'indépendance nationale du pays et défendre la Révolution.

Renforcer la capacité de défense de notre pays et oeuvrer pour la réconciliation nationale est un moyen important de mettre fin aux ingérences armées extérieures et à la guerre psychologique menée contre la République démocratique d'Afghanistan. Le peuple afghan continue de mener avec abnégation et détermination son juste combat contre l'agression étrangère et l'ingérence dans ses affaires intérieures, et il est fermement convaincu que la victoire est proche.

Le Conseil révolutionnaire déclare qu'en matière de politique étrangère les objectifs de la République démocratique d'Afghanistan sont de renforcer la paix dans le monde et d'élargir la coopération internationale. La politique étrangère du Gouvernement afghan repose sur le respect de la Charte des Nations Unies et des principes de coexistence pacifique et de détente; elle vise à instaurer une paix et

une amitié mutuellement profitables avec tous les pays du monde dans le cadre d'un non-alignement actif et positif, à renforcer les relations d'amitié avec les pays non alignés et avec toutes les nations et tous les peuples islamiques, en particulier avec les pays voisins.

La République démocratique d'Afghanistan, consciente de ses responsabilités devant son peuple et devant l'histoire, souhaite ardemment trouver une solution pacifique aux problèmes qui l'entourent. Notre amitié traditionnelle avec l'Union soviétique a résisté à l'épreuve du temps et elle est un atout précieux pour les peuples de nos deux pays.

Le parti démocratique populaire d'Afghanistan joue avec abnégation un rôle d'avant-garde dans le processus révolutionnaire. Élément moteur et organisateur de la société, il reflète, sur le plan de l'Etat et de la nation, les intérêts fondamentaux du peuple afghan.

Les membres du parti n'ont pas d'autre privilège que celui de faire partie de l'avant-garde combattante qui se sacrifie pour la cause du progrès et de la prospérité du peuple et pour l'édification d'un nouvel Afghanistan démocratique. Le parti démocratique populaire d'Afghanistan n'impose à personne ni son idéologie ni ses idées et respecte les convictions de tous les patriotes et de toutes les forces démocratiques. Les rapports du parti avec toutes les couches patriotiques et organisations populaires et tous leurs alliés reposent sur les principes suivants : fraternité des citoyens, respect mutuel, coopération constructive, confiance et sincérité.

En cette époque historique, nous avons conscience que pour réaliser les nobles aspirations de la révolution démocratique nationale d'Avril, l'unité, la solidarité et la coopération de tous les citoyens afghans et de toutes les forces patriotiques, démocratiques et progressistes nationales sont absolument vitales.

Le Conseil révolutionnaire lance l'appel suivant à tous ses compatriotes, à ses frères et à ses soeurs :

- Oeuvrons et luttons main dans la main pour la Révolution;
- Qu'une seule chose tienne au coeur des Afghans : l'unité de la patrie;
- Suivons tous la voie de l'unité et de la solidarité du peuple de la République démocratique populaire d'Afghanistan;
- Oeuvrons résolument pour la reconstruction historique de l'Afghanistan.

La Révolution est en marche, la victoire est à nous.
